N°: 2005-12
Service : Marchés Publics

OBJET : TRAVAUX DE REFECTION DES FACADES DU CHALET OUEST
AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

Par décision du Maire n°D05/09 le Conseil Municipal a été informé de la conclusion des marchés de travaux relatifs à la réfection des façades du chalet ouest situé au Parc Chabrières. Le lot n°1 " maçonnerie gros œuvre" a été attribué à CIDEX pour un montant de 52 211, 80 € HT.
Divers travaux prévus initialement au marché doivent être modifiés.
En effet, le constat de l'adhérence insuffisante des enduits existants entraîne une augmentation des surfaces à reprendre en maçonnerie d'environ 17% soit 77m2 sur les 2 façades restantes.
Ces modifications s'élèvent à 3 619 € HT, soit une augmentation d'environ 6,93 % par rapport au marché initial.

Vu l'article 19 du Code des Marchés Publics;
Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 7 décembre 2005;

- DELIBERE -

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer l'avenant relatif au marché de travaux de réfection des façades du chalet ouest avec le titulaire désigné ci-dessus;

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.